

L'instrument se compose d'une canule droite dans laquelle glissent deux tiges réunies en avant par une anse articulée ; quand on attire une tige en arrière, à l'aide d'une vis, l'anse diminue et se plie en même temps, de sorte que lorsqu'il est fermé (b), l'instrument peut être introduit comme une sonde courbe. Une fois l'instrument dans la vessie, on ouvre l'anse, on saisit le calcul et on le broie. Ce qui est difficile, c'est de saisir les fragments.

Tous ces instruments ont été dépassés par le percuteur du baron Heurteloup, avec lequel on opère à présent exclusivement. Nous décrivons cet instrument en parlant de la technique opératoire.

CHAPITRE VII

TAILLE ET LITHOTRIE.

§ 1. — *Historique de la taille.*

« L'histoire de la taille est de toute la chirurgie le chapitre le plus aride, le plus ingrat et le plus inutile pour le praticien ». En acceptant entièrement cette phrase de Linhart, nous n'entrerons pas dans les détails des diverses méthodes employées autrefois et sur lesquelles nous n'avons que des renseignements incomplets, obscurs, et nous nous contenterons de noter seulement les points principaux.

Il est certain que dans l'antiquité et au moyen âge on ne connaissait que l'incision périnéale, puisque Celse parle d'une incision « *juxta anum* » et que Paul d'Egine nous dit : « On fait avec le lithotome une incision oblique entre l'anus et le scrotum, non pas sur la ligne médiane, mais plus près de la fesse gauche ». Au moyen âge on ne connaissait que la méthode décrite par Paul d'Egine. Quant aux détails de l'incision, le texte de ce passage est très obscur¹.

Comme Guy de Chauliac a vu faire la taille, la description qu'il nous en donne est un véritable tableau de la méthode usitée au moyen âge. « *Imprimito ventrem supra vesicam cum pugno, et impositis digitis per anum ducatur pro posse lapis ad collum vesicæ inter anum et testiculos et tunc secundum incessum rugarum loco remoto aliquantulum a parte sinistra a commissura, quia in ipsa est locus mortalis, ut dicit Avicenna, incidatur cum rasorio usque ad lapidem tantum et lapis cum unco concavo possit extrahi cum facilitate* ». C'est exactement la méthode décrite par Paul d'Egine. Par conséquent, quand on parle d'une méthode de Guy de Chauliac, l'expression en question n'est justifiée qu'en ce sens qu'on connais-

(1) Le célèbre passage de Celse dit ce qui suit : « *Juxta anum incidi cutis plaga lunata usque ad cervicem vesicæ debet, cornibus ad coxas spectantibus paululum. Deinde ea parte, qua strictior ima plaga est, etiamnum sub cute altera plaga facienda est, qua cervix aperiatur* ». Ce qui reste obscur c'est la signification des mots : « *ad coxas* », qui peuvent signifier les hanches, le bassin et même le sacrum. Ryba proposa de lire : *ad coxam s. d. i. ad coxam sinistram*, en sorte que les cornes de l'incision en croissant regarderaient l'articulation de la hanche gauche. Il existe encore d'autres explications. La plus juste me paraît celle qui admet que l'incision était pré-rectale et qu'elle était parallèle à la circonférence antérieure de l'anus, de sorte que les cornes étaient dirigées vers les tubérosités de l'ischion (*coxas*) et qu'une seconde incision profonde ouvrait le col de la vessie sur la ligne médiane.